

8 Société et Culture

Ici et ailleurs

• Littérature
Bernard Dadié, le dernier des géants



Photo : D.R.

L'un des pionniers de la littérature, l'écrivain ivoirien Bernard Dadié, homme engagé et auteur d'une oeuvre prolifique dans laquelle il a abordé tous les genres, est mort samedi à 103 ans. "La Côte d'Ivoire vient de perdre son plus grand écrivain", a annoncé à l'AFP le ministre ivoirien de la Culture, Maurice Bandaman. "Quelle tristesse ! Bon voyage tonton et merci pour tous tes écrits et pour ta droiture qui nous inspire", a réagi l'écrivain franco-ivoirien Serge Bilé sur sa page Facebook. Bernard Dadié a abordé tous les genres littéraires : poésie, roman, chroniques, contes traditionnels et surtout théâtre. "Ecrire est, pour moi, un désir d'écarter les ténèbres, un désir d'ouvrir à chacun des fenêtres sur le monde", avait déclaré l'écrivain, en recevant en 2016 le premier prix Jaime Torres Bodet de l'Unesco.

• Kraft Heinz

Signe de la crise des grandes marques alimentaires

Il est loin le temps où être un produit de consommation de masse vous valait les honneurs d'Andy Warhol. Aujourd'hui, Campbell Soup doit se réinventer et Kraft Heinz a dû reconnaître que deux de ses marques emblématiques n'étaient plus que l'ombre d'elles-mêmes. Ce groupe, qui vend aussi le ketchup éponyme, a été forcé le mois dernier de déprécier de 15 milliards de dollars la valeur de Kraft --ses tranches de fromages carrées sous cellophane et son Mac and Cheese en boîte-- et des saucisses Oscar Mayer, des classiques de la consommation alimentaire aux Etats-Unis. Certains observateurs y voient un moment de vérité pour des marques qui, il y a quelques années encore, semblaient pour toujours dominer les rayons des supermarchés américains. Une révolution, à l'instar de celle qui a touché d'autres secteurs, même si la technologie n'a rien à voir à l'affaire.

Rassemblés par I. I

Enseignement supérieur/Fonctionnement des universités et grandes écoles privées

Les responsables sommés de se conformer aux normes



Photo : R.H.A

Le ministre d'Etat, Jean de Dieu Moukagni Iwangou (c) a invité...

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

FAIRE le point avec les responsables d'établissements supérieurs privés, neuf mois après la publication des résultats de la commission technique de contrôle. Et leur rappeler surtout qu'il est temps de se conformer aux règles en vigueur pour le bon fonctionnement d'un établissement supérieur en

République gabonaise. Tel était l'objet de la réunion convoquée, jeudi dernier, par le ministre d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur, Jean de Dieu Moukagni-Iwangou.

Face à la surpopulation à laquelle sont confrontés les établissements publics, le privé devenant un allié incontournable, le gouvernement veut que les étudiants qui y sont orientés puissent recevoir une formation de

qualité qu'impose le monde de l'emploi. Et pour poursuivre le partenariat avec l'Etat, « la mise aux normes de ces établissements est un impératif », estime le membre du gouvernement. Jean de Dieu Moukagni Iwangou a, de ce fait, rappelé aux structures concernées qu'il leur accorde toute cette année académique pour se conformer aux exigences de la tutelle avant la prochaine rentrée universitaire.

Pour rappel, la commission technique de contrôle avait retenu plusieurs critères d'ordre administratif, structurel et pédagogique. Parmi les critères administratifs figuraient, entre autres, "l'autorisation à fonder ou à ouvrir, le contrat de location ou titre foncier, un partenariat avec l'Etat, être en situation fiscale régulière". Sur le plan structurel, "il y a la capacité d'accueil, la présence des laboratoires, plateaux techniques, matériel didactique, salles de classe, bibliothèques et condition d'hygiène et de sécurité". La dimension pédagogique, quant à elle, tient compte de "la qualité du corps enseignant, du profil de celui-ci avec la discipline enseignée." À cela s'ajoutent le statut des enseignants, le nombre de vacataires et celui d'enseignants permanents : "Il est exigé un corps enseignant composé à minima de 50% d'enseignants permanents."

Il faut, par ailleurs, souli-

gner que cette opération avait pointé un doigt accusateurs sur 25 des 35 établissements qui, selon la mission, avaient été jugés irrecevables. Ils ne répondaient pas aux normes édictées par la tutelle. «Pigier, Afram, École ESGIS, Esam, Institut panafricain d'études appliquées, ISI, LIBS, Ecole supérieure de management, Université franco-gabonaise Saint-Exupéry, USIA ESSIG, Skills, IAEC, IDAE, Matass business School, IHEM», pour ne citer que ceux-là, avaient été sommés de se mettre en phase avec la réglementation en matière d'Enseignement supérieur.

Le cas de l'Académie franco-américaine de management (Afram) devrait faire école, pour que les étudiants et les parents ne subissent plus le sort réservé à ceux qui y étaient inscrits.



Photo : R.H.A

...les responsables des grandes écoles privées à se conformer aux normes exigées en matière d'enseignement supérieur.

Face à la persistance des tracasseries policières et du racket/Transports terrestres Le mouvement "gilets verts" est lancé



Photo : Abel Eyeghe

Jean-Robert Menié, porte-parole de la coalition des transporteurs terrestres et président du Sylltég, s'adressant...

AEE
Libreville/Gabon

LES transporteurs affiliés à la Coalition des syndicats des transporteurs terrestres ont lancé, samedi dernier, à Libreville, leur premier mouvement de contestation pacifique dénommé "Gilets verts". Il s'agit, comme l'a indiqué le porte-parole de cette coalition d'une dizaine de syndicats, Jean-Robert Menié, de se regrouper chaque samedi au rond-point de Nzeng-Ayong dans le 6e arrondissement de la capitale, afin d'interpeller le gouvernement à prendre des mesures défi-



Photo : Abel Eyeghe

...à d'autres leaders et membres syndicaux mobilisés samedi au rond-point de Nzeng-Ayong.

nitives sur le phénomène persistant de racket et des tracasseries policières, dont les transporteurs terrestres se disent être victimes au quotidien. En effet, selon M. Menié, par ailleurs président du Syndicat libre des transporteurs terrestres du Gabon (Sylltég), « cela fait plus de 15 ans que les transporteurs posent le problème de racket et des tracasseries policières au niveau des contrôles routiers. C'est une gangrène énorme dans le domaine des transports terrestres. Nous avons multiplié toutes les actions possibles et initié des rencontres avec les autorités gabonaises, sans que ce phénomène ne connaisse

des solutions. C'est pour cela que nous avons décidé, cette fois-ci, d'épouser cette forme de lutte pacifique, "les gilets verts", dont les rassemblements se feront chaque samedi à Nzeng-Ayong, de manière croissante, jusqu'à ce que de manière définitive ce problème soit réglé », a souligné le leader syndical. Qui poursuit en précisant que si cette étape ne produit pas les effets escomptés, les transporteurs terrestres, dans ce cas, déposeront un préavis de grève générale illimitée, en vue de paralyser toutes les activités dépendant directement des transports terrestres.

